

# Le dispositif de conduite adaptée

Benoît JANVIER, ergothérapeute cadre, responsable du pôle études et formation de l'Institut Les Cent Arpents  
Adrien ARDON, enseignant BEPECASER, responsable de l'Auto-école SOTEAU



Colloque France Parkinson « Rééducation et maladie de parkinson » en région Centre-Val de Loire

## La naissance d'une idée

v2æ

La Validation Adaptée des Acquis de l'Expérience © 2008

Comment transposer  
la démarche au permis de conduire ?

# Conduire, une reconnaissance sociale

L'acquisition du permis, pouvoir conduire, est au regard de notre société actuelle un acte social et économique important :

- Pour les jeunes adultes c'est une étape fondatrice structurante de leur majorité, de leur citoyenneté et de l'entrée dans la vie active.
- Pour les adultes c'est une plus grande autonomie dans la vie personnelle, familiale et professionnelle.
- Pour les seniors c'est la garantie du maintien d'une indépendance dans la vie active et sociale.

Être en capacité à conduire a valeur de performance, d'identité et de reconnaissance sociale.

« Je conduis, je suis actif, j'existe... » « Regardez, je conduis... »

Les personnes en situation de handicap ou vulnérables n'échappent pas à ces constats, pourtant deux questions se posent :

Je suis en situation de handicap, puis-je conduire et passer le permis comme tout le monde ?

J'ai obtenu mon permis mais ai aujourd'hui des difficultés dans la vie quotidienne suite à une maladie, un accident, puis-je toujours conduire ?

## Les origines du projet : le temps des constats

- **Méconnaissance du droit commun** au niveau des textes législatifs tant pour la conduite de véhicule que de la loi handicap ;
- **Méconnaissance de ce qu'est une situation de handicap.** Confusions entre maladie, déficience et situation de handicap. Vision reposant principalement sur le principe d'incapacité. Manque de vision sociale en terme de « capabilité » ;
- **Méconnaissance des notions de compensation, d'adaptation.** Confusion entre indépendance et autonomie. Absence de lieux « ressources » en milieu ordinaire ;
- **Parcours « flous ».** Qui fait quoi ? Comment ? ...

# Les origines du projet : Le temps des réponses

- **Réponse / droit commun** : Faire reconnaître le droit à la compensation lors des épreuves d'examen posé par la loi handicap (2002, 2005, 2009).
- **Réponse / notion de handicap** : Le handicap n'est pas une cause mais une conséquence, c'est la situation qui est handicapante.  
Apporter des réponses aux besoins de chacun.  
Apporter aux décideurs des indicateurs fiables en terme de compensation, d'adaptation, de capabilité.
- **Réponse sociale** : Passer son permis, conduire, est une activité sociale d'où la nécessité de s'appuyer sur les compétences des auto-écoles, leurs savoir-faire, leur ouverture sociale pour favoriser les échanges, la connaissance et reconnaissance de l'autre, de sa différence (approche inclusive).

> Rechercher d'une auto-école intéressé par le projet...

> Se rapprocher des services concernés de la Préfecture du Loiret

Colloque France Parkinson « Rééducation et maladie de parkinson » en région Centre-Val de Loire, B. JANVIER, A. ARDON, © 2021

## L'auto-école SOTEAU, une approche inclusive



Colloque France Parkinson « Rééducation et maladie de parkinson » en région Centre-Val de Loire, B. JANVIER, A. ARDON, © 2021

# La conduite d'un véhicule : Que dit la loi ?

## **Article 412 - 6 du Code de la route**

« Tout conducteur de véhicule doit se tenir constamment en état et en position d'exécuter commodément et sans délai toutes les manoeuvres qui lui incombent.

Le non-respect de cette dernière peut mettre en cause la responsabilité du conducteur en cas d'accident. »

## **Article 221 - 6 du Code pénal**

## **Article 223 - 1 du Code pénal**

## **Article L113 du Code des Assurances**

Colloque France Parkinson « Rééducation et maladie de parkinson » en région Centre-Val de Loire, B. JANVIER, A. ARDON, © 2021

A propos  
de...

# En quoi consiste la régularisation du permis de conduire ?

## **Article 412 - 6 du Code de la route**

La régularisation du permis B consiste à démontrer ses aptitudes et ses capacités à exécuter commodément et sans délai toutes les manoeuvres associées à la conduite d'un véhicule.

Un contrôle médical d'aptitude est réalisé par un médecin agréé par la Préfecture.

L'avis de professionnels de santé qualifiés ou d'établissements d'enseignement à la conduite peuvent être sollicités.

La démarche de régularisation est obligatoire pour obtenir un aménagement du droit de conduire (par exemple, boîte de vitesse adaptée ou embrayage automatique, commandes spécifiques...).

**La demande de régularisation est sous la responsabilité du titulaire du permis.**

Colloque France Parkinson « Rééducation et maladie de parkinson » en région Centre-Val de Loire, B. JANVIER, A. ARDON, © 2021

# Le temps de l'action et de l'expérimentation

## La mise en oeuvre d'un dispositif en lien avec les services de la Préfecture du Loiret

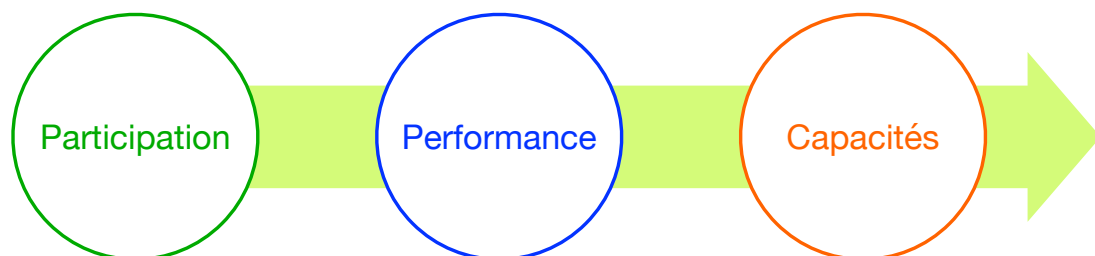
Colloque France Parkinson « Rééducation et maladie de parkinson » en région Centre-Val de Loire, B. JANVIER, A. ARDON, © 2021

### S'appuyer sur un modèle conceptuel

La conduite d'un véhicule est une activité humaine de régulation dynamique (indépendance), articulée autour de la représentation mentale tactique que le conducteur élabore de la situation dans un cadre de participation sociale (autonomie).

L'activité de conduite implique des contraintes, des moyens et de la régulation-adaptation.

Elle peut donc être considérée sur le plan de la science occupationnelle comme une activité de production dont l'observation repose, selon le modèle de Sandqvist et Henriksson, sur 3 dimensions :



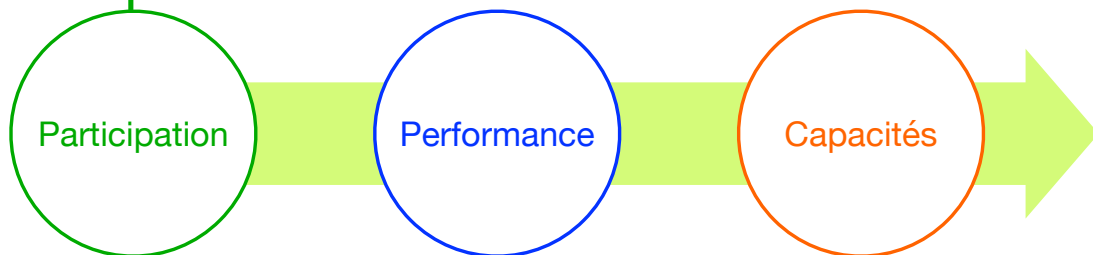
Colloque France Parkinson « Rééducation et maladie de parkinson » en région Centre-Val de Loire, B. JANVIER, A. ARDON, © 2021

## S'appuyer sur un modèle conceptuel

La conduite d'un véhicule est une activité humaine de régulation dynamique (indépendance-dépendance), articulée autour de la représentation mentale tactique que le conducteur élabore de la situation dans un cadre de participation sociale (autonomie).

L'activité adaptation.

Volonté de la personne (volition) à acquérir ou maintenir une activité de conduite et à assumer la responsabilité liée à ses choix tout en prenant en compte la prise de risque inhérente (autonomie).

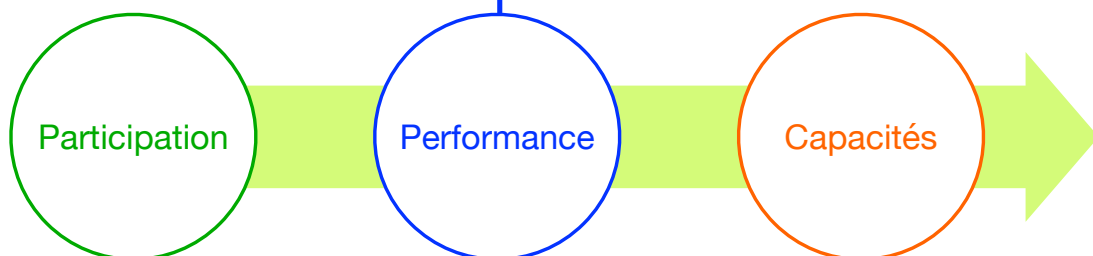


## S'appuyer sur un modèle conceptuel

La conduite d'un véhicule est une activité humaine de régulation dynamique (indépendance-dépendance), articulée autour de la représentation mentale tactique que le conducteur élabore de la situation dans un cadre de participation sociale (autonomie).

L'activité adaptation.

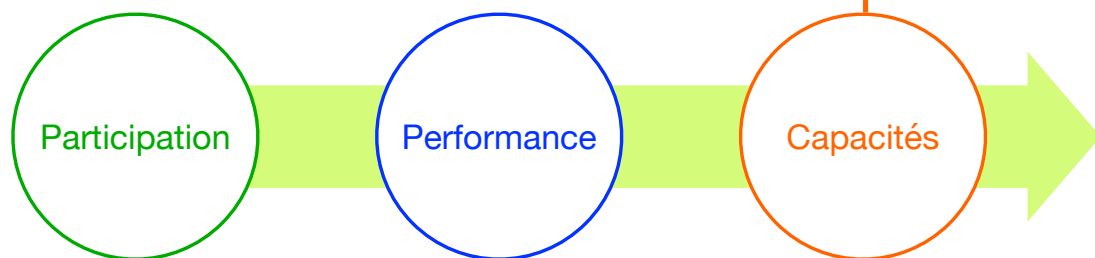
Résultat du savoir-faire de la personne lors de l'activité de conduite. Il s'agit ici de comportements observables en situation et explicités lors de l'exécution de tâches soumises à des contraintes de résultats.



## S'appuyer sur un modèle conceptuel

La conduite d'un véhicule est une activité humaine de régulation dynamique (indépendance-dépendance), articulée autour de la représentation mentale tactique que le conducteur élabore de la situation dans un cadre de participation sociale (autonomie).

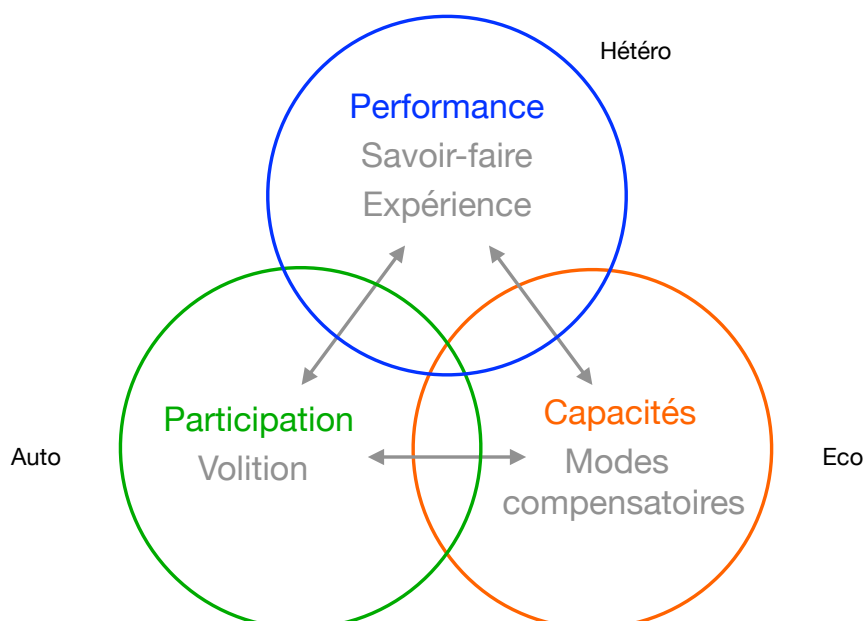
L'activité : Habiletés en action de la personne en lien avec ses données gestuelles, perceptives et cognitives. Elles contribuent à mettre en évidence les compensations en présence (positives ou négatives) et, le cas échéant les besoins adaptatifs (matériels et pédagogiques).



Colloque France Parkinson « Rééducation et maladie de parkinson » en région Centre-Val de Loire, B. JANVIER, A. ARDON, © 2021

## S'appuyer sur un modèle conceptuel

En appliquant la théorie tripolaire de Gasteau Pineau, le rapprochement des 3 dimensions permet de définir des zones d'interactions offrant des espaces de ressenti partagé.

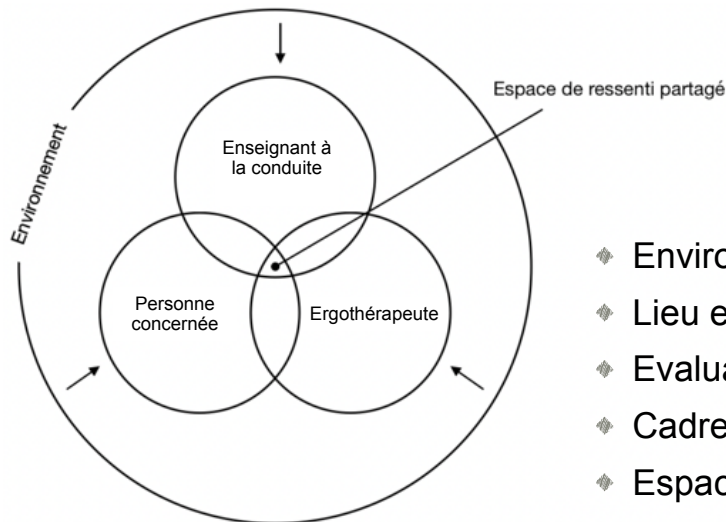


Colloque France Parkinson « Rééducation et maladie de parkinson » en région Centre-Val de Loire, B. JANVIER, A. ARDON, © 2021



# Le modèle du dispositif de conduite adaptée

## L'évaluation partagée et la pédagogie accessible réflexive au coeur du dispositif



- ◆ Environnement non médicalisé
- ◆ Lieu en cohérence / activité, inclusif
- ◆ Evaluation tripolaire
- ◆ Cadre réflexif / expérience
- ◆ Espace de ressenti partagé

Colloque France Parkinson « Rééducation et maladie de parkinson » en région Centre-Val de Loire, B. JANVIER, A. ARDON, © 2021

## Le protocole d'évaluation du dispositif de conduite adaptée

L'évaluation dure 1h30 à 2h30 selon la situation de la personne.

Elle se décompose en 4 phases successives :

- **Un entretien d'explicitation** autour de la situation de la personne, de ses difficultés exprimées ou non et, de ses attentes (participation) ;
- **L'évaluation ergothérapique** des capacités fonctionnelles liées à l'activité de conduite avec identification des modes compensatoires (capacités) ;
- **Une mise en situation de conduite** en situation réelle, sur route et ou sur plateau technique pour valider les capacités fonctionnelles et les modes compensatoires en action (performance).
- **Un entretien de restitution.** La personne concernée et l'enseignant expriment leur ressenti et constats en présence de l'ergothérapeute. De cet échange émerge une décision commune, une recommandation globale et, le cas échéant, des préconisations sur le plan pédagogique et / ou technique.

Colloque France Parkinson « Rééducation et maladie de parkinson » en région Centre-Val de Loire, B. JANVIER, A. ARDON, © 2021



## Les préconisations et accompagnements

Sur le plan **pédagogique** :

- Application du droit à la compensation lors des épreuves après validation par la Préfecture ;
- Cours de code et leçons de conduite en pédagogie accessible ;
- Leçons de conduite orientées visant la réassurance, l'apprentissage de techniques venant compenser une difficulté d'exécution.

Sur le plan **technologique** :

- Suivi de l'aménagement du véhicule personnel en lien avec l'entreprise spécialisée après validation par la Préfecture ;
- Validation des aménagements après équipement du véhicule personnel ;
- Formation du conducteur à l'utilisation de son véhicule adapté ;
- Si besoin, accompagnement à l'épreuve de régularisation sur le véhicule personnel adapté.

Colloque France Parkinson « Rééducation et maladie de parkinson » en région Centre-Val de Loire, B. JANVIER, A. ARDON, © 2021

## Merci de votre attention



Colloque France Parkinson « Rééducation et maladie de parkinson » en région Centre-Val de Loire